



Voiture d'occasion achetée en aout 08 : moteur HS en février 09

Par **laleure**, le **03/03/2009** à **12:46**

Bonjour,

j'ai acheté le 28/08/08 une fiat punto d'occasion de 2002, 54300kms avec une garantie de 3 mois.

Ce lubdi 23/02/09, le moteur me lâche (un des cylindres est HS).

Je me suis retournée vers mon concessionnaire qui ne veut rien entendre! Qui me remet en cause étant donné qu'il n'y avait plus d'huilemoteur!

Hors d'après le garagiste où est actuellement mon véhicule, le pb provient de l'arbre à cames (qui est défectueux) hors ce dernier ne veut pas "faire le constat" (sans doute pour garder sa réputation dans CE milieu...!!) mais il accepte de montrer les pièces défailantes à un de mes amis pour que je puisse mettre la pression à mon concessionnaire qui me propose aujourd'hui une opel corsa de 1993 avec 135000kms (quel geste commercial!!!!!! mdr).

J'aimerais savoir si ce constat suffit à remettre en cause mon concessionnaire si je lance une procédure devant le tribunal de grande instance????? j'ai besoin de "garanties" car n'ayant pas d'aide juridique, les frais seront à ma charge dans un premier temps...

Merci de me renseigner assez vite, les délais sont assez limités!

Cordialement